



L'augmentation des dépenses privées affecte-t-elle le niveau des dépenses publiques et l'équité de l'accès à l'éducation, en particulier dans l'enseignement tertiaire ?

- Entre 2000 et 2009, le montant des dépenses totales d'éducation en pourcentage du PIB s'est accru de 0.88 point de pourcentage, passant de 5.34 % à 6.22 %; cette augmentation provenait à la fois de sources publiques et privées.
- Dans les pays de l'OCDE, 16.0 % des dépenses totales d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, provenaient de sources privées en 2009, contre 12.2 % en 2000. Dans l'enseignement tertiaire, la part privée de ces dépenses est passée de 22.9 % à 30.0 % en moyenne, et de 7.1 % à 8.8 % aux niveaux primaire, secondaire, et post-secondaire non tertiaire.
- L'augmentation des dépenses privées ne s'est pas accompagnée d'une diminution des dépenses publiques au titre de l'éducation ; on constate plutôt des taux de croissance différents pour ces deux sources de financement.
- Au niveau national, l'augmentation de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire n'est pas corrélée à une diminution de l'accès à l'enseignement tertiaire, ni des chances de pouvoir s'inscrire à ce niveau d'enseignement pour les élèves issus de milieux défavorisés.

La part privée des dépenses d'éducation est en augmentation, en particulier dans l'enseignement tertiaire...

En 2009, en moyenne dans les pays de l'OCDE, quelque 16.0 % des dépenses totales d'éducation provenaient de sources privées. Les dépenses privées étaient particulièrement élevées au titre de l'enseignement préprimaire et tertiaire (en moyenne 18.3 % et 30.0 %, respectivement). Aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la part des dépenses privées dans les pays de l'OCDE s'établissait à 8.8 %.

La plus grande part des dépenses privées au titres des établissements d'enseignement tertiaire provient des ménages via les frais de scolarité et autres formes de dépenses. Toutefois, les dépenses privées peuvent également provenir d'autres sources, par exemple des entreprises privées. En Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède, au moins 10 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement tertiaire sont pris en charge par des entités privées autres que les ménages. En Suède, ces contributions servent largement à la promotion des travaux de recherche et développement.

On constate des différences considérables entre les pays concernant la part privée des dépenses d'éducation. À l'heure actuelle, au Chili, en Corée et au Royaume-Uni, plus de 70 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement tertiaire proviennent de sources privées. Aux niveaux primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, cette part dépasse les 20 %. En revanche, la Belgique et les pays nordiques reçoivent environ 10 %, voire moins, du financement de leurs établissements d'enseignement tertiaire de la part de sources privées.

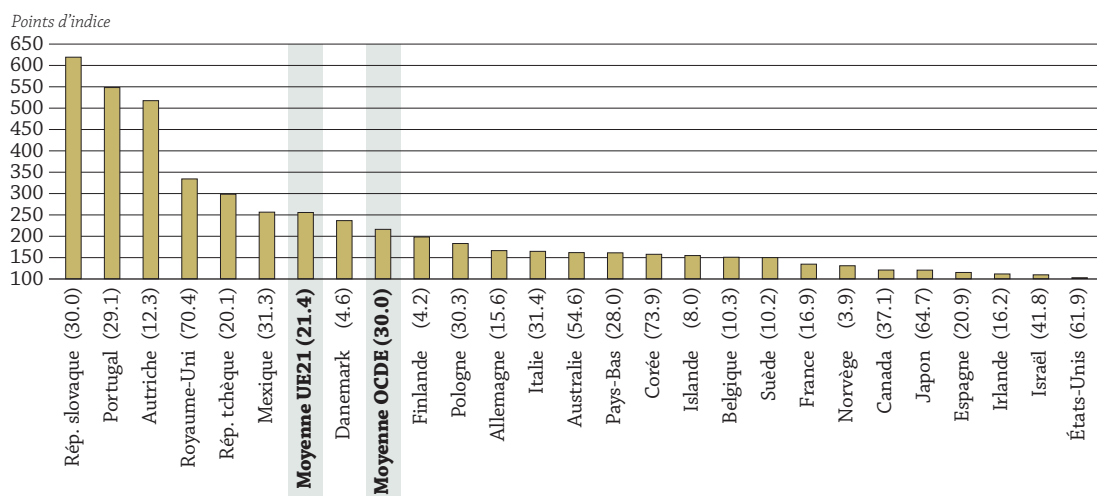
Entre 2000 et 2009, les dépenses privées d'éducation ont connu une croissance significative. D'un indice de 100 en 2000, les dépenses privées atteignent maintenant un indice de 186 dans les pays de l'OCDE. Entre 2000 et 2009, les dépenses privées ont doublé au Mexique et même triplé au Royaume-Uni. L'augmentation est particulièrement





élevée dans l'enseignement tertiaire, où la part des dépenses privées a plus que doublé dans les pays de l'OCDE entre 2000 et 2009, avec des indices de croissance (2000=100) atteignant 518 en Autriche, 548 au Portugal, 620 en République slovaque et 334 au Royaume-Uni. Certains de ces pays font état de taux de croissance élevés de la part relative du financement privé car cette dernière était particulièrement faible en 2000. Cependant, le Royaume-Uni, qui puisait déjà 32.3 % de ses dépenses au titre de l'enseignement tertiaire de sources privées en 2000, a continué d'accroître cette proportion pour atteindre 70.4 % en 2009. En revanche, les États-Unis ont connu une diminution de la part des dépenses privées dans l'enseignement tertiaire ; celle-ci y est passée de 68.9 % à 61.9 % entre 2000 et 2009.

Évolution de la part des dépenses privées¹ au titre de l'enseignement tertiaire entre 2000 et 2009



Remarque : les valeurs entre parenthèses en regard des noms de pays correspondent à la part des dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire en 2009 (en pourcentage).
1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'augmentation des dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire entre 2000 et 2009.

Source : Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, indicateur B3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

... mais cette augmentation ne se fait pas au détriment du financement public.

Entre 2000 et 2009, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont également augmenté de façon significative, mais à un rythme moins soutenu que les dépenses privées. D'un indice de 100 en 2000, les dépenses publiques totales au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux confondus, sont passées à un indice de 133, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Les taux de croissance les plus élevés ont été relevés en Australie, en Corée, en Estonie, en Irlande et en République tchèque. Dans l'enseignement tertiaire, plus spécifiquement, où l'augmentation de la part des dépenses privées a été la plus notable, l'indice des dépenses publiques est passé de 100 à 138 entre 2000 et 2009 dans les pays de l'OCDE. Cependant, en Corée, en Pologne et en République tchèque, cet indice a atteint plus de 180 points.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe pas de corrélation négative entre les indices de croissance des dépenses publiques et privées dans l'enseignement tertiaire. En général, les pays de l'OCDE n'ont pas remplacé les dépenses publiques par des dépenses privées. Dans presque tous les pays, les deux sources de financement ont augmenté, bien que leurs proportions respectives varient fortement d'un pays à l'autre. Par exemple, en Autriche, au Mexique, en République slovaque et en République tchèque, les indices de croissance des dépenses publiques et privées au titre de l'enseignement tertiaire sont tous deux plus élevés que la moyenne. En revanche, on trouve d'autres exemples de pays où dépenses publiques et privées progressent à des rythmes très différents : dans l'enseignement tertiaire, le Danemark, le Portugal et le Royaume-Uni associent ainsi un indice de croissance des dépenses privées supérieur à la moyenne à un indice de croissance des dépenses publiques inférieur à la moyenne.



En toute logique, les augmentations conjuguées des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement ont entraîné une croissance significative du financement total disponible entre 2000 et 2009 (voir l'indicateur B2 de *Regards sur l'éducation 2012*). Les dépenses totales d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) ont augmenté de 35.8 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En pourcentage du PIB, les dépenses totales d'éducation ont augmenté de 0.88 point de pourcentage, passant de 5.34 % à 6.22 %. Des pays comme la Corée, le Danemark, l'Irlande, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont augmenté leurs dépenses totales d'éducation en pourcentage du PIB de plus de 1 point de pourcentage.

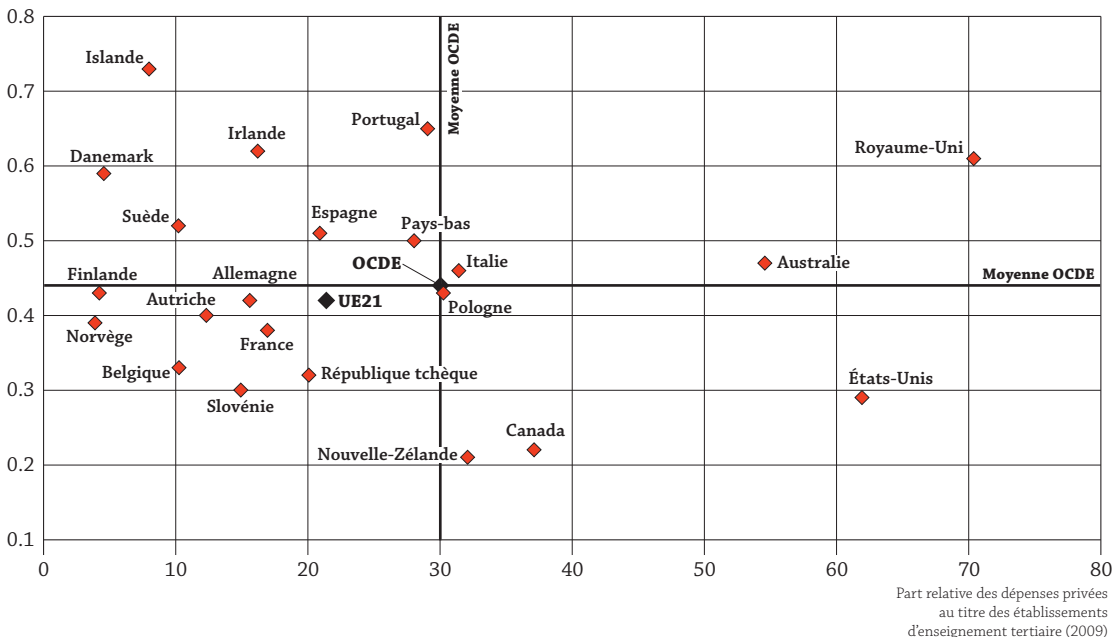
L'augmentation des dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire n'est pas corrélée à un accès plus limité ou moins équitable à ce niveau d'enseignement.

Abstraction faite du manque à gagner pendant les études, en 2008, le coût d'une année d'enseignement tertiaire pour un individu s'établissait à 1 944 équivalents USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir l'indicateur A9 de *Regards sur l'éducation 2012*). Cependant, le coût à charge des ménages varie fortement entre les pays, allant de quelques centaines d'USD dans les pays nordiques jusqu'à 4 880 USD au Royaume-Uni. Les pouvoirs publics ont mis en place différents mécanismes permettant de compenser ce coût privé, en particulier pour les ménages de milieux défavorisés. Parallèlement, le taux de rendement interne sur cet investissement privé est élevé, atteignant jusqu'à 13 % par an, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le niveau élevé de ce taux de rendement privé pourrait expliquer la décision des pays, ces dernières années, d'augmenter progressivement la part privée du financement de l'enseignement tertiaire.



Probabilité (rapport de cotes) pour les élèves dont les parents sont peu instruits d'accéder à l'enseignement tertiaire et part relative des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire

Probabilité (rapport de cotes) pour les élèves dont les parents sont peu instruits d'accéder à l'enseignement tertiaire (2008)



Source : *Regards sur l'éducation 2012* : Les indicateurs de l'OCDE, indicateurs A6 et B3 (www.oecd.org/edu/eag2012).



L'un des arguments souvent évoqués dans le contexte de ce débat politique est le risque que l'augmentation des dépenses privées limite l'accès à l'enseignement tertiaire ou, plus précisément, décourage les élèves issus de milieux défavorisés de s'inscrire dans un programme de ce niveau d'enseignement. Cependant, à l'échelle nationale, on ne dispose pas, à ce jour, de preuve concrète à l'appui d'un tel argument. Il n'existe pas de corrélation négative entre la part relative des dépenses privées et les taux d'accès à l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B5 de *Regards sur l'éducation 2012*). Pour les 22 pays de l'OCDE qui disposent de données sur ces deux variables, l'analyse met également en lumière une absence de corrélation entre la part des dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire et la probabilité pour les jeunes dont les parents sont peu instruits d'accéder à ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur A6 de *Regards sur l'éducation 2012*).

Dans le graphique figurant à la page 3, les pays de l'OCDE disposant des données pour ces deux variables sont représentés en fonction de la part relative des dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire et de la probabilité (rapport de cotes) d'accéder à ce niveau d'enseignement pour un élève dont les parents sont peu instruits. Les pays situés dans le quadrant supérieur gauche associent une part des dépenses privées inférieure à la moyenne de l'OCDE à un rapport de cotes supérieur à la moyenne. La situation inverse s'observe dans le quadrant inférieur droit, où des pays comme le Canada et les États-Unis font état d'une part des dépenses privées supérieure à la moyenne et d'un rapport de cotes peu élevé. En revanche, des pays comme l'Australie et surtout le Royaume-Uni prouvent que des dépenses privées supérieures à la moyenne n'excluent pas un rapport de cotes élevé. Parmi les pays européens, en Italie, aux Pays-Bas et au Portugal, la part privée des dépenses d'éducation est supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE membres de l'Union européenne (UE21), mais le rapport de cotes reste supérieur à la moyenne.

Le quadrant inférieur gauche, rassemblant des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Norvège et la République tchèque, est celui qui fait face aux plus grands défis : la faiblesse de la part des dépenses privées y côtoie un rapport de cotes inférieur à la moyenne. Malheureusement, les données tendanciennes sont manquantes pour ces deux indicateurs, rendant impossible l'analyse des effets dans le temps d'une augmentation de la part privée des dépenses d'éducation sur l'accès à l'enseignement tertiaire. Cependant, à partir d'une analyse croisée basée sur des données de 2008-09, il apparaît clairement qu'une augmentation de la part des dépenses privées ne s'accompagne pas d'une diminution des chances d'accéder à l'enseignement tertiaire pour les élèves dont les parents sont peu instruits.

Parmi les pays de l'OCDE, plusieurs modèles existent concernant la configuration du financement public de l'enseignement supérieur, l'investissement financier à charge des étudiants et de leur famille, et les mécanismes d'aides proposés aux étudiants (voir l'indicateur B5 de *Regards sur l'éducation 2012* et le numéro 2 des *Indicateurs de l'éducation à la loupe*).

En général, la part relative des dépenses privées semble n'exercer qu'un impact faible sur l'accès à l'enseignement tertiaire. D'autres facteurs paraissent mieux expliquer l'accès inéquitable à l'enseignement tertiaire et à la mobilité éducative entre générations, comme les inégalités sociales et la ségrégation sociale entre les établissements d'enseignement secondaire.

Pour conclure En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les sources privées de financement prennent une place plus importante dans les dépenses d'éducation, surtout dans l'enseignement tertiaire. Dans certains pays, l'accroissement des dépenses privées est particulièrement notable. Toutefois, ces dernières n'ont pas augmenté au détriment du financement public. En outre, à l'échelle nationale, un niveau plus élevé de dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire ne s'accompagne pas d'une diminution des chances d'accéder à ce niveau d'enseignement pour les élèves issus de milieux défavorisés.

Voir :

www.oecd.org/edu

Consulter :

[Regards sur l'éducation 2012 :](#)
[Les indicateurs de l'OCDE](#)

Pour plus d'informations, contacter :

Dirk Van Damme
(Dirk.Vandamme@oecd.org)

Prochain numéro :

Dans quelle mesure la taille des classes varie-t-elle d'un pays à l'autre ?

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images